

IMPORTANT – NE PAS JETER

Note à l'attention des parents d'élèves de 3^{ème}

CAMPAGNE DE BOURSE NATIONALE DE LYCEE 2019-2020

Je vous informe que la **campagne de bourse nationale de lycée** est ouverte.

Afin de m'assurer que chaque famille a bien eu connaissance de celle-ci, je vous demande de compléter le coupon-réponse ci-dessous et d'en faire retour **avant le 17/04/2019** à Mme LEFEBVRE (secrétariat) par l'intermédiaire de votre enfant, par voie postale ou par mail à l'adresse suivante : lauren.lefebvre.stjoseph@gmail.com.

Si vos ressources le permettent (ci-contre une fiche d'auto évaluation incluant le barème), **je vous invite vivement à compléter un dossier de demande de bourse pour la rentrée 2019-2020 même si l'orientation de votre enfant est incertaine à ce jour.**

Par précaution, les élèves souhaitant s'inscrire en C.F.A., doivent compléter un dossier de demande de bourse nationale de lycée dans l'hypothèse où ils ne trouveraient pas de maître d'apprentissage.

Si l'élève poursuit sa scolarité dans un lycée agricole une nouvelle demande de bourse devra être faite à la rentrée auprès de cet établissement.

Le dossier devra être complet : Vous veillerez à joindre les pièces demandées (voir liste des pièces à fournir). Des pièces complémentaires pourront vous être demandées. **Le défaut de leur production entrainera le rejet de la demande de bourse.**

J'attire votre attention sur l'importance de constituer un dossier de bourses **avant le 21/06/2019.**

L'établissement vous fournira un accusé de réception du dossier.

Toutes les familles ayant déposé un dossier de demande de bourse, seront destinataires d'un courrier des services des bourses dont ils dépendent, les informant du suivi de leur dossier. En l'absence de ce courrier, vous devez vous faire connaître auprès du service des bourses avant la septembre 2019 (à défaut vous risquez de perdre le bénéfice d'une partie de la bourse nationale de lycée).

**La Directrice,
Melle C. LORRAIN**

----- ✍ -----
(A conserver par l'établissement)

A remettre impérativement **(MEME EN CAS DE REPONSE NEGATIVE) au SECRETARIAT
(auprès de Mme Laureen LEFEBVRE) avant le 17/04/2019.**

Nom de l'élève

Prénom :

Classe :

Nom du responsable légal :

Le responsable légal désigné ci-dessus déclare avoir eu en sa possession et pris connaissance de la présente note concernant la campagne de bourse nationale de lycée 2019-2020 :

Je souhaite retirer un dossier de demande de bourse nationale de lycée *

Je ne souhaite pas retirer un dossier de demande de bourse nationale de lycée *

Date

Signature





Nous sommes là pour vous aider

Demande de bourse nationale de lycée pour l'année scolaire 2019-2020



N°51593#07

Articles R. 531-13 à D. 531-43 du Code de l'éducation

Notice d'information

►► Vous souhaitez faire une demande de bourse nationale de lycée ?

La bourse nationale de lycée a pour but de vous aider à assumer les frais de scolarité de votre enfant qui est déjà ou qui va rentrer dans un lycée public ou un lycée privé habilité à recevoir des boursiers nationaux

►► Quels sont les éléments pris en compte pour obtenir une bourse nationale de lycée ?

La bourse nationale de lycée est obtenue en fonction de deux critères :

- 1) les ressources de la famille : c'est le revenu fiscal de référence inscrit sur l'avis d'imposition 2018 sur les revenus de 2017. En cas de modification substantielle de votre situation entraînant une diminution de ressources, vos revenus de l'année 2018 peuvent être pris en compte
- 2) les enfants à charge : le nombre d'enfants mineurs ou en situation de handicap et le nombre d'enfants majeurs célibataires à votre charge

Le barème ci-dessous vous permet de vérifier si vous pourrez bénéficier d'une bourse de lycée pour votre enfant :

Nb d'enfants à charge	1	2	3	4	5	6	7	8 ou plus
Plafond de revenus 2017 à ne pas dépasser	18 105€	19 497€	22 281€	25 763€	29 245€	33 424€	37 601€	41 780€

Un simulateur accessible depuis education.gouv.fr/aides-financieres-lycee vous permet de savoir si vous pourrez bénéficier d'une bourse de lycée pour votre enfant et estimer son montant

►► Comment faire votre demande de bourse nationale de lycée ?

Si votre enfant est scolarisé dans un établissement scolaire public, la demande de bourse de lycée s'effectue en ligne sur votre compte Education nationale jusqu'au 4 juillet 2019. Renseignez-vous auprès de l'établissement scolaire fréquenté.

Si votre enfant est scolarisé dans un établissement scolaire privé, vous pouvez obtenir un formulaire de demande de bourse nationale de lycée en vous adressant à l'établissement de votre enfant ou en le téléchargeant sur education.gouv.fr/aides-financieres-lycee

Vous remplirez ce formulaire et y joindrez :

- une copie de votre avis d'imposition 2018 sur les revenus 2017,
- les pièces justificatives correspondant éventuellement à votre situation particulière, dont vous trouverez la liste en rubrique n°4 du formulaire de demande de bourse

Vous remettez le dossier complet (imprimé et pièces justificatives) à l'établissement fréquenté par votre enfant.

Date limite nationale : 4 juillet 2019

POUR EN SAVOIR PLUS

► Vous pouvez vous adresser à l'établissement d'accueil de votre enfant ou consulter : www.education.gouv.fr/aides-financieres-lycee et utiliser le simulateur de bourse en ligne